

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE L'OISE

COMMUNE DE GODENVILLERS

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Opérations soumises à la procédure
d'autorisation « eau » ICPE

relatif à : La demande d'exploitation du
parc éolien de La Petite Sole déposée
par la société "LA PETITE SOLE"

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Opérations soumises à la procédure d'autorisation « eau »

Enquête relative à:

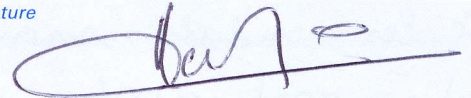
au projet de la société "LA PETITE SOLE" dénommé " Parc éolien de La Petite Sole" regroupant six aérogénérateurs et deux postes de livraison sur le territoire des communes de Godenvillens (60) et de Tricot (60) - 31 communes concernées dans l'Oise (60) et la Somme (80)

En exécution de l'arrêté du 27 mars 2023
de Monsieur le préfet de Madame la Préfète de l'Oise
je, soussigné(e), M JAYET Patrick Commissaire enquêteur
ai ouvert, ce jour, le présent registre coté et paraphé, contenant 24 feuillets, pour recevoir pendant une durée de :
33 jours, du 20 Avril 2023 au 22 mai 2023
les Jeudi de 17h00 à 19h00 et de — à —
de — à — et de — à —
de — à — et de — à —
de — à — et de — à —

les observations du public.

A Godenvillens
le 20 Avril 2023

signature



Première journée :

le Vingt AVRIL 2023 de 14h00 à 17h00 et de — à —

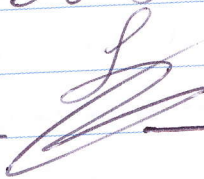
1 - Observations de M⁽¹⁾ 1ère Permanence - Mairie de Godenvillens

1) Se présente M. Christophe Luzurie 95 à Godenvillens agriculteur, maraîcher, commerçant qui nous déclare :

« Ma parcelle ZN 36 que je cultive (maison en et la propriété) est concernée par l'éolienne E3. Cette éolienne sur vole la parcelle voisine ZN 20 de M. Brochet »

⁽¹⁾ Pour prendre en considération vos remarques, il vous est conseillé de préciser vos noms et coordonnées

Dominique. Celui-ci va percevoir 45 000 € / an pendant
Neuf ans - or il y a eu qu'un celui-ci est maintenant
opposé au projet éolien - Alors qu'il a sur sa parcelle 21 20
les 2 parts de livraison - Le comportement est illogique -
Je tiens à le signaler - J'ai eu plus qu'à signer un
avis de non la P1 Global (cf. Dossier de Justification
de maître foncier).

M^{re} Luzurier


2) Je suis pour les éoliennes. Zouard

3) Je pense que le méthaniseur fait plus de dégâts sur
la faune que l'éolien, 3 récoltes dans le même champ,
tout est ramassé à rat du sol, tout le gibier reste bloqué et
passe dans la machine, il suffit de voir à l'arrière, plus
de gibier, sans compter les traitements, l'aérosage intensif,
beaucoup de dégâts sur la nature, personne ne dit rien,
c'est normal tout se passe au niveau du sol, rien de visible
et pourtant beaucoup de champs entiers pour faire du gaz,
et les résidus seront étalés sur les champs et des secteurs
entiers sont occupés par ces méthaniseurs, 2000^{ha}, 50^t pour
pour le faire fonctionner, l'éolien une production naturelle
(le vent) l'éolien c'est une partie de l'avenir en France,
on est toujours contre tout et après on réagit, toujours
un wagon de retard, tout ça pour que des personnes
l'éolien doit être maîtrisé, fait en bonne harmonie,
ce projet demande peut-être avoir si une petite modification
peut-être apportée, je pense sur la E3, la commune n'a
pas à se sentir gênée par rapport aux autres
projets, sur Roye, Peronne, la ligne proposée

rentre dans le cadre, d'un bon équilibre.

bien sur surveille les projets des autre communes
qui eux étaient contre et maintenant se réveillent.
un propriétaire ayant signé un contrat, au fait
manifeste colère en mettant des banderoles car
je vais là une attitude contre la mairie, pas
intelligent, petit cerveau, ce projet peut affecter
une amélioration, en autre cadre de vie dans
la commune.

s'exprimer est une démocratie, mette un nom, c'est
toujours des représailles, quand on ne pense pas
comme certains, c'est toujours une source de discorde
(c'est comme la politique, c'est toujours des
disputes en famille)

Néanmoins j'habite la commune depuis
soixans, et je suis favorable au projet la petite soie

Permanence du Samedi 06 mai 2023

- 4) Courrier X. Bertrand Pdt Comité Régional des
Hauts de France
- 5) Courrier signé "Hauts de France"
- 6) Courrier anonyme
- 7) Courrier anonyme
- 8) Courrier anonyme
- 9) Courrier anonyme
- 10) Courrier anonyme
- 11) Courrier anonyme
- 12) Courrier anonyme
- 13) Courrier anonyme
- 14)

le 06 mai 2023.

M. Eric BOUCHE, 18, rue Des 3 Doms 80500 RUBESCOURT
RUBESCOURT

1. **Pollution visuelle** : trop d'éoliennes dans un périmètre restreint, d'où une sensation d'encerclement, surtout la nuit.
2. **Pollution sonore** : le bruit incessant et lancinant des pales.
3. **Pollution des sols** : les tonnes de béton injectées, est-ce bien écologique ?
4. **Risque d'accident/incident, certes infime** : exemple d'une pale qui se décroche d'un mât.
5. **Prix de l'électricité qui ne cesse d'augmenter** : à qui profite le bénéfice de la production d'énergie par les éoliennes ?

Quelques conséquences :

✚ Chez les humains et les animaux.

- Des troubles du comportement, des troubles psychiques et de santé.
- Des risques d'acouphènes.
- Des insomnies.
- Des effets stroboscopiques.

✚ Destruction de la biodiversité.

- Pas ou peu de concertation avec les Sociétés de chasse, entre autres.
- Constat de baisse de certaines espèces, de passages d'oiseaux migrateurs.
- Dans le dossier consultable sur le site « Enquetes-publiques-et-decisions », il est fait état de décisions aléatoires prises selon des constats à des instants « T ». Il s'agit plus de spéculations que de préventions réelles.
- Quel impact de toutes les lumières rouges et blanches, la nuit, sur la faune nocturne ?

✚ Des paysages défigurés.

- La campagne perd de sa diversité ; quel que soit le côté où l'on se tourne, les éoliennes impactent le visuel ; pour rappel, 30% des mâts sont implantés sur 6% du territoire national que représente les Hauts de France. Notre Région est plus que saturée.
- *Des* éoliennes de plus vont encore aggraver le phénomène, quoi qu'en disent les promoteurs, d'autant que le nombre de mâts *aux alentours* est très important !

✚ **Imperméabilisation du sous-sol, par l'injection de béton, la construction de socles., entre autres, alors qu'aujourd'hui le dérèglement climatique impacte les nappes phréatiques et les périodes de sécheresse sont et seront de plus en plus importantes.**

✚ Ces implantations sont exclues des ZAN, ce qui est illogique !

✚ Dévalorisation des biens mobiliers et/ou immobiliers, en cas de vente.

✚ Des difficultés pour capter les réseaux Internet et de télévision.

✚

En conclusion, l'aspect financier l'emporterait-il sur l'aspect écologique de chaque projet ? les aides aux communes, ne sont-elles que miroirs aux alouettes ? La carotte et le bâton ?

Et pour finir, quel poids l'avis des communes peut-il avoir, puisque les projets initialement retoqués par la Préfecture sont ensuite validés par la Cour d'Appel?

De plus, dans les arrêtés des Préfets de la Somme et de l'Oise du 06 Mars 2023 refusant les projets de parcs éoliens du Balinet et du Faltroy, il a été longuement évoqué la présence de l'Abbaye de Saint-Martin-aux-Bois. En conséquence, les communes de Godenvillers et de Tricot étant plus proches de ladite abbaye, il meurt, à mon avis, tout à fait judicieux de faire mention des mêmes arguments pour refuser ce nouveau parc éolien.

Autre interrogation: une fois les éoliennes devenues obsolètes, à qui en incombera le démontage? Qui paiera? La commune où a lieu l'implantation, le propriétaire où est construite l'éolienne, le promoteur? La compensation financière sera-t-elle suffisante?

Bachel

15) Mme LABALETTE

Le temps des centrales nucléaires est révolu.

Je ne comprends pas ^{que} certaines personnes signent contre le projet alors qu'elles ont signé un contrat pour l'acceptation des éoliennes dans leurs CHAMPS!

Ce serait dommage qu'elles ne soient sur le territoire de la commune, mais que la "Vie" ne change rien pour les habitants de Godenvillers.

Il faut vivre avec son temps et les éoliennes sont l'avenir.

Mme Labalette

16) BUNIVA Bruno - Ayez court le Marchel -

Je suis résolument contre l'implantation de nouvelles éoliennes dans la région. Outre l'impact écologique de celles-ci

(destruction de la faune sauvage, socle en béton énorme, etc), aucune raison économique ou pour le mix énergétique ne peut justifier leur implantation et le maintien de cette politique folle que l'Allemagne, avec l'ouverture de mines de charbon, démontre jour après jour -

17) Remise d'un courrier déposé par M. BROCHOT
Dominique, dt à Godenvillers -
Brochot

18) Je suis pour le projet de la petite sole
aucune autre solution n'est proposée
M^r PAOLO José M^r GODENVILLERS

19) La petite sole ne remet rien en cause la
valeur des maisons, depuis plus d'un an
on estimait une dizaine de maison à vendre,
l'aut est vendue, à juste prix
pour le projet
M^{me} FRIONI GODENVILLERS

20) Je suis pour le projet de la Petite Sole car c'est
bon pour l'écologie.
M^{me} Odette Sanchez Sanchez
Nous sommes habitants de Godenvillers on vot pour. JAMES

Remarque du 16 mai 2023 de 09h00 à 12h00

- 21) Courria de abb. abbichet Juroyon
22) Courria de H. Alvis Rodrigues Quenfin
23) Courria de abb. Juroyon Valric
24) Courria de abb. Brochoff Melly
de Godenvillers.

25) LÉGOY Emmanuel.

Les éolicoles sont intégrées dans le mixte énergétique de notre pays et de notre Région.

Elles permettent en partie à la décarbonisation de notre consommation d'énergie locale.


Le projet aura aussi des retombées financières importantes pour notre commune et pour la communauté de communes qui en ont bien besoin.

Nu refusons pas cette transition énergétique électrique indispensable pour notre société et notre commune.

PS la copie de l'éclaire E2 sera seulement retournée mais pas détruite.

26) Le projet La petite sole, les Habitants ont été informés à chaque présentation ou évaluation le journal communal diffusait les informations qu'elles avaient en sa possession, toute la population a reçu dans sa boîte à lettre ce dépliant depuis Mars 2018 (Documents faits)

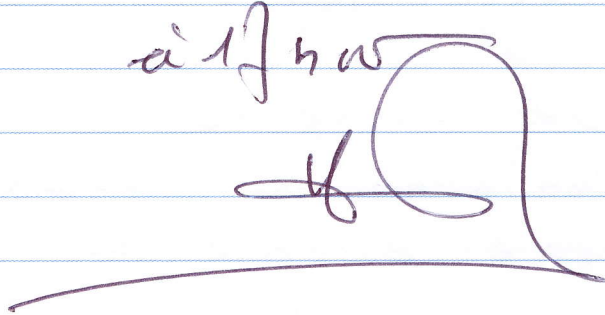
M^r FOURNIER Alain
Maire



27/ Louisa de Mme Astrid Burton
de Godwilen -

Registru dos 6 22 mai 2013

ai haw

A large, stylized handwritten signature or scribble in purple ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.A handwritten signature in the bottom left corner, written in dark ink, appearing to be 'Mau'.

Le 22 mai 2013 à 17 heures 05,

Le délai d'enquête étant expiré,

je, soussigné(e), M RAYET Patrick Commissaire enquêteur

déclare clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public pendant 33 jours consécutifs,

du Jeudi 20 Avril 2013 au lundi 22 mai 2013

de _____ heures à _____ heures

et de _____ heures à _____ heures

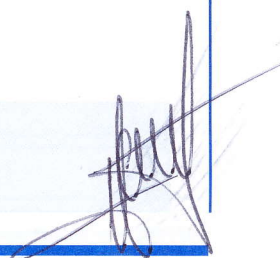
les Jours de 17h à 19h00 - et Remarques du CE

Les observations ont été consignées au registre par 27 personnes (pages n° 01 à 08).

En outre, j'ai reçu 17 lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

1. - Lettre en date du _____ de M. _____
2. - Lettre en date du _____ de M. _____
3. - Lettre en date du _____ de M. _____
4. - Lettre en date du _____ de M. _____
5. - Lettre en date du _____ de M. _____

signature



Le présent registre ainsi que les 17 pièces
qui y sont annexées et le dossier d'enquête sont adressés par mes soins,

le 22 mai 2013

à M. R J BYRO Patrick Commissaire

Voir mentions de clôture en page 17.



Rapport et conclusions de l'enquêteur sont annexées au présent registre

A handwritten signature in blue ink, located in the bottom left corner of the page.